

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL –

Séance du 16 septembre 2015

Ordre du jour :

Il a été voté les délibérations suivantes :

- Election d'un 3^{ème} Adjoint au Maire : Frédéric CANAL. L'ordre du tableau reste inchangé ;
- Attribution des lots pour le marché d'amélioration thermique et d'accessibilité des bâtiments de la mairie et de l'école :
 - Lot Désamiantage : Entreprise DECUTIS
 - Lot Maçonnerie : Entreprise CANTAL CONSTRUCTION
 - Lot Menuiseries extérieures : Entreprise SERRAT CANTALU
 - Lot Serrurerie : Entreprise BONTEMPS SERGE
 - Lot Menuiseries bois : Entreprise PALAT JOANNY
 - Lot Isolation/Peinture : Entreprise LACOMBE ERIC
 - Lot Chapes/Carrelage : Entreprise GRAMONT FRANCIS
 - Lot Revêtement sol : Entreprise TECKNISOL
 - Lot Plomberie : Entreprise CEYRAT
 - Lot Electricité : Entreprise BLANCHE LAURENTPour un montant total de travaux de 211 229.33 € HT.
Des subventions de la Préfecture et du Conseil Départemental de la Corrèze seront versées sur une période de 3 ans.
- Reprise de la procédure de péril pour la maison BOURGEOIS sise le Bourg (démolition prochaine des ruines) et autorisation d'entamer une procédure d'acquisition de bien présumé sans maître ;
- Conformément aux directives ministérielles, dépôt en Préfecture d'un Agenda d'Accessibilité Programmé (AD'AP) concernant les travaux à réaliser afin de rendre chaque bâtiment et/ou installation public accessible à tous, sur une période de 6 ans.
- Modification des statuts de la Communauté de Communes du canton de Saint Privat par l'ajout de la compétence « Politique du logement et du cadre de vie », pour concrétiser l'action sur l'habitat.

Questions diverses :

- Point sur les travaux de voirie en cours : reprise des opérations de renforcement de la voirie. Il est demandé à l'entreprise BERGHEAUD de terminer les travaux au plus vite
- Point sur l'aire de jeux de l'école : après passage d'un expert et déclaration de sinistre effectuée auprès des assurances, le sol de l'aire de jeux de la cour de l'école sera remis en état pendant les prochaines vacances scolaires.

- Point sur les subventions versées aux associations pour l'année 2015: quelques réajustements comptables à opérer ;
- Manifestation organisée par l'Association des Maires le samedi 19 septembre 2015, afin de protester contre la baisse des dotations de l'Etat;
- La commune décide de continuer de prendre en charge les transports liés aux différentes sorties scolaires (USEP et piscine) pour l'année scolaire 2015-2016.

L'ensemble des délibérations peut être consulté à la mairie.

Le Maire,

Laurence DUMAS